PUBLIÉ LE 18/12/2023 - MISE À JOUR LE 21/07/2026

Zongertinib

Actualisation du 21/07/2026

Consultez le PUT-SP et la note d'information destinée aux prescripteurs

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Zongertinib 60 mg, comprimé pelliculé

Substance active

Zongertinib

Laboratoire

Boehringer Ingelheim France

AMM

Lire aussi

Autres informations

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Zongertinib 60 mg, comprimé pelliculé

Critères d'octroi

- Cancer bronchique non à petites cellules non épidermoïde avec mutation du domaine tyrosine kinase du gène HER2 chez des patients en impasse thérapeutique :
  - Ayant reçu au moins 1 ligne de traitement antérieures en situation métastatique.
  - N'ayant pas été traités par un anticancéreux systémique ou un médicament expérimental dans les 21 jours ou 5 demi-vies (la plus courte des deux) avant l'initiation du traitement par zongertinib.
  - N'ayant pas été traité par radiothérapie dans les 2 semaines précédant le traitement par zongertinib.
- Les patients ayant été traités par un inhibiteur de point de contrôle immunitaire dans les 90 jours précédant le début du traitement par zongertinib doivent être suivis attentivement.

Autres informations

- Se conformer au PUT-SP ainsi qu'à la note d'information destinée aux prescripteurs.
- Prescription réservée aux spécialistes en oncologie et aux médecins compétents en cancérologie.

AAC Zongertinib – PUT-SP (21/07/2026) AAC Zongertinib – Note d'information au prescripteur (21/07/2026)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié